PLAN D'ACTION 2024-2027

PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS 2021-2031

Découvrez la beauté
de nos milieux naturels!

UN MONDE DE VIE

DRUMMONDville
Capitale du développement

AXE 1. ASSURER LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT

OBJECTIF 1.1 | Accroître la superficie des milieux naturels conservés, en priorisant les milieux naturels d'intérêt écologique.

MESURES

1.1.1 Création d'un fonds servant à l'acquisition de milieux naturels sur le territoire.

1.1.2 Développer et mettre en place un programme de contribution à la conservation du territoire permettant la protection à long terme des milieux naturels d'intérêt.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

AXE 1. ASSURER LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT

OBJECTIF 1.2 | Assurer la pérennité des milieux naturels situés en milieu urbain en adaptant l'aménagement de notre territoire.

MESURES

1.2.1 Appliquer les lois et règlements en place concernant les milieux naturels.

1.2.2 Considérer la valeur des écosystèmes et de la biodiversité dans les décisions urbanistiques.

1.2.3 Intégrer à la réglementation d'urbanisme des dispositions visant à protéger et à encadrer les interventions au sein des milieux naturels du territoire en conformité avec le Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN) de la MRC de Drummond.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

AXE 1. ASSURER LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT

OBJECTIF 1.3 | Favoriser la conservation de milieux naturels en terre privée.

MESURES

1.3.1 Développer et mettre en œuvre un programme facilitant les dons volontaires de milieux naturels.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels!

UN MONDE DE VIE

DRUMMONDville Capitale du développement

GUIDER UNE UTILISATION DURABLE DES MILIEUX NATURELS DE NOTRE TERRITOIRE

AXE 2.

OBJECTIF 2.1 | Favoriser l'accessibilité des milieux naturels.

MESURES

2.1.1 Installer des écocompteurs pour dresser un bilan de l'utilisation à des fins écorécréatives d'espaces verts publics municipaux.

OBJECTIF 2.2 | Encourager et faciliter la renaturalisation des rives.

MESURES

2.2.1 Assurer le verdissement de la bande riveraine par la poursuite du programme de mise en conformité des cours d'eau et un programme d'aide à la végétalisation.

2.2.2 Mettre en œuvre un plan de végétalisation des rives pour les propriétés publiques avec des vitrines de démonstration.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

GUIDER UNE UTILISATION DURABLE DES MILIEUX NATURELS DE NOTRE TERRITOIRE

AXE 2.

OBJECTIF 2.3 | Prioriser l'utilisation des mesures d'adaptation naturelles dans les projets municipaux.

MESURES

2.3.1 S'assurer que les projets d'infrastructures majeurs menés par la Ville incluent des mesures de gestion des eaux pluviales innovantes.

2.3.2 Prioriser la conservation des milieux humides dans les sous-bassins versants engorgés.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

GUIDER UNE UTILISATION DURABLE DES MILIEUX NATURELS DE NOTRE TERRITOIRE

AXE 2.

OBJECTIF 2.4 | Contribuer à l'amélioration des pratiques agroenvironnementales sur le territoire.

MESURES

2.4.1 Participer activement à la mise en œuvre des plans d'adaptation du milieu agricole développés dans le cadre d'Agri-Climat, des fermes adaptées pour le futur.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels!

UN MONDE DE VIE

DRUMMONDville Capitale du développement

AXE 3. SOUTENIR ET ORIENTER LA RESTAURATION ET LA CRÉATION DE MILIEUX NATURELS

OBJECTIF 3.1 | Réaliser des projets de création et de restauration de milieux naturels.

MESURES

3.1.1 Dresser un inventaire des sites propices à la création et à la restauration de milieux naturels sur le territoire.

OBJECTIF 3.2 | Consolider les corridors de connectivité écologique du territoire.

MESURES

3.2.1 Développer des initiatives visant à limiter la fragmentation des corridors de connectivité (forestier, agricole et urbain).

3.2.2 Développer des projets d'emprise vivante afin de favoriser la biodiversité d'espaces non aménagés.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

CONTRIBUER À L'ADAPTATION DE LA VILLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

AXE 4.

OBJECTIF 4.1 | Améliorer la résilience des espaces publics et privés.

MESURES

4.1.1 Optimisation du programme de substitution du couvert végétal et de la gestion différenciée dans les espaces publics municipaux et privés.

OBJECTIF 4.2 | Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes.

MESURES

4.2.1 Mettre en place des mesures de réduction de la vulnérabilité de la prise d'eau potable pour réduire les risques de prolifération des espèces aquatiques envahissantes dans la rivière Saint-François.

4.2.2 Développer une stratégie de dépistage, prévention et contrôle des espèces exotiques envahissantes sur le territoire, en collaboration avec les autres services municipaux.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

CONTRIBUER À L'ADAPTATION DE LA VILLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

AXE 4.

OBJECTIF 4.3 | Limiter les pressions anthropiques sur les milieux naturels.

MESURES

4.3.1 Poursuivre l'application réglementaire et la sensibilisation quant à l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes, de l'économie d'eau potable, de la gestion des matières résiduelles et du programme de débranchement des gouttières.

OBJECTIF 4.4 | Maintenir, augmenter et mettre en valeur la biodiversité du territoire.

MESURES

4.4.1 Mettre en valeur les espèces en situation précaire, menacée et vulnérable par des initiatives de sensibilisation ou de protection de leurs habitats.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels!
UN MONDE DE VIE
DRUMMONDville Capitale du développement

AXE 5. INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUQUER LA POPULATION SUR L'IMPORTANCE DES MILIEUX NATURELS

OBJECTIF 5.1 | Faire connaître les milieux naturels du territoire et les services écologiques rendus par ceux-ci.

MESURES

5.1.1 Créer et diffuser une carte interactive sur les milieux naturels du territoire comprenant une explication des services écologiques rendus.

OBJECTIF 5.2 | Promouvoir l'implication citoyenne dans la conservation des milieux naturels.

MESURES

5.2.1 Encourager et participer aux initiatives du milieu relatives à la conservation des milieux naturels.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

AXE 5. INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUQUER LA POPULATION SUR L'IMPORTANCE DES MILIEUX NATURELS

OBJECTIF 5.3 | Promouvoir les bénéfices des milieux naturels sur la santé, le bien-être et la qualité de vie.

MESURES

5.3.1 Déployer une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation visant à promouvoir les bénéfices des milieux naturels et de la biodiversité.

OBJECTIF 5.4 | Impliquer les partenaires du milieu dans la conservation des milieux naturels.

MESURES

5.4.1 Collaborer avec le milieu entrepreneurial, communautaire et scolaire de la région dans la mise en place d'initiatives de conservation des milieux naturels, toutes catégories confondues.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels! UN MONDE DE VIE DRUMMONDville Capitale du développement

AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES SUR LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

AXE 6.

OBJECTIF 6.1 | Acquérir de l'information et des données sur la biodiversité du territoire.

MESURES

6.1.1 S'associer à un ou à des programmes de suivi avec indicateurs concernant la biodiversité et la conservation des milieux naturels du territoire, et surveiller la situation des espèces d'intérêt présentes sur le territoire.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels!

UN MONDE DE VIE

DRUMMONDville Capitale du développement

AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES SUR LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

AXE 6.

OBJECTIF 6.2 | Analyser l'évolution de nos milieux naturels.

MESURES

6.2.1 Monitorer les effets du Plan de conservation des milieux naturels 2021-2031 annuellement en identifiant, entre autres, les gains et les pertes de milieux naturels sur le territoire.

6.2.2 Poursuivre le programme de suivi de la qualité de l'eau afin de s'assurer de la santé de nos milieux naturels.

OBJECTIF 6.3 | Évaluer et reconnaître les services écosystémiques rendus par les milieux naturels du territoire.

MESURES

6.3.1 Développer des partenariats avec des établissements d'enseignement afin d'améliorer nos connaissances sur les milieux naturels et les services écologiques rendus.

Découvrez la beauté de nos milieux naturels!
UN MONDE DE VIE
DRUMMONDville Capitale du développement